

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 22

Artikel: Couètron et lo trame
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANN

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA JOIE DE VIVRE

ON dira ce qu'on voudra : l'homme aime la vie ; il y tient. Même, torturé par la maladie ou éprouvé par le malheur, persécuté par une guigne persistante, l'homme aime la vie. Si, dans certains moments de dépression morale, de découragement ou de souffrance physique intense, il appelle de ses vœux la mort, ce n'est pas sérieux. Si la mort le prenait au mot, il la prierait bien vite de repasser... une autre fois... le plus tard possible. Cependant, nous répliqueriez-vous, le nombre est grand de ceux qui, volontairement, renoncent à la joie de vivre. Hélas ! ce n'est que trop vrai ; mais nous croyons qu'à part les malheureux neurasthéniques, chez qui le suicide est devenu une idée fixe, une obsession, c'est, pour les autres, la conséquence d'un moment d'irréflexion, d'un coup de tête, et que dix minutes, quart d'heure d'attente eussent suffi pour dissiper chez eux ces noirs desseins.

Car, enfin, la vie vaut d'être vécue, pour autant, du moins, qu'on sache pourquoi on la vit. Le sceptique en matière religieuse, l'athée, si vous aimez mieux, qui nie l'existence de la divinité et ne croit pas en une existence future, après la mort, vit ici-bas une vie qui nous paraît quelque peu ridicule. La vie a, pour lui, comme pour tout le monde, ses bons et ses mauvais moments. Mais ces mauvais moments, que s'explique le chrétien et qu'il accepte avec résignation, l'athée doit les trouver singulièrement inutiles, injustes même. Et il s'insurge ; bien en vain, par exemple ; il n'y changera rien.

Oui, la vie a du bon ; il y a vraiment une joie de vivre. Mais s'il est des contrariétés, des désagréments qu'on ne peut éviter, qui figurent au programme, il en est d'autres, en revanche, dont on pourrait nous faire grâce. Nous voulons parler des sensationnelles découvertes de certains hygiénistes, de certains médecins, qui, tout-à-coup, déclarent nuisibles le port de tel ou tel vêtement, la pratique de tel ou tel usage, la consommation de telle ou telle denrée, que, depuis des siècles, nos ancêtres ont porté, pratiqué ou mangé impunément. Lisez les journaux d'hygiène. Ces restrictions, auxquelles trop de personnes encore croient devoir se soumettre, leur gâte l'existence. Si encore elles en retiraient quelque profit, quelque avantage, quelqu'amélioration de leur état de santé, passe encore. Mais, le plus souvent, ce n'est pas le cas.

Tenez, il y a quelques mois, pour ne citer qu'un exemple, entre mille, un médecin condamnait impitoyablement l'usage des boissons oxygénées et pour mieux convaincre ses auditeurs ou ses lecteurs, il leur faisait un tableau des plus noirs des maux que provoquait un usage régulier des dites boissons. C'était dans notre pauvre corps mortel, un véritable ravage. Pourtant, en temps chaud, une boisson additionnée d'eau oxygénée est bien agréable et désaltérante beaucoup mieux qu'une autre.

Il est vrai qu'en dépit de ce terrible garde-à-vous, il ne se boit pas moins d'eau oxygénée qu'avant, peut-être même on en boit davantage et la mortalité n'a pas augmenté.

Nous croyons, pour nous, qu'hormis le mal et le poison, tout est bon dans la nature, pour qui sait en user avec modération. C'est l'abus seul qui est cause de tout le mal.

X.



COUÈTRON ET LO TRAME

STI coup, se stasse n'e pas veretâllia, on sarà pas à cò sè fyâ. La tigno d'on Mon- su que pão rein supportâ de faux, du que l'e dein la musiqua et que l'e niéze et l'e bémol lâi montant pas mé que de la confitura à 'na da-ma. Vo vâide bin se n'e pas vretâllia !

Couètron l'étai zu ein tsescagne avoué on coo que l'étai su lo trame de Lozena à Mâdon. L'étai ion de stâo z'hommo que lâi diant vate-manne et que tignant l'e guide dâo trame, câ ie parait que stâo tsevau-vapeu lâo faut dâi guide assebin. Dan Couètron l'étai ein niéze avoué ellî vate-manne, et du que l'étai ein trevougne avoué li, sè crayâi que faliâi dere « diabe tê boulrâ » à tota la compagni et à ti l'e précaut dâo trame.

Adan, l'autr'hi, Couètron s'aguelhie su lo trame pê Palindze et s'einfate dedein ein riseint à sè fêre sailli l'e bout et sè craisi l'e coûte. La vâtière ètai pliechina quemet on dzo de martsî. Couètron sè chacosâi.

— Mâ, qu'a-to tant à rire ? lâi fâ on vesin.
— Sti coup, i'en e fê d'onna bouna ào trame. L'étai mon tor, du lo temps que vate-manne m'eimbête. Oï, l'e mon tor de l'e z'eimbêtâ, tota cllia compagni.

— Te m'épouâire ! Qu'a-to dan fê ?
— Lâo zé djuvo on tor de ma façon, vo dio, et on bon tor, allâ pi ! Ha ! ha ! ha ! ha !

— Quaise-tê !
— Oï, et que l'ant pas robâ, allâ pi.
— Ma ellî tor...

— Oï, l'e rein que po l'e z'eimbêtâ, ti cllia dâo trame, tantque sant, et vate-manne avoué leu ! Ha ! ha ! ha !... Et que l'e bin djuvi !

— Adan, que lâo fâ-to ?
— Volant iître tot motset quand lo sarant. Quin tor ! mè z'ami ! quin tor !

— Mâ conte-no cosse !
— Lè vâio dza se dere : « Sti coup, Couètron no z'en fâ d'onna rida ! » Ha ! ha ! ha !

— Voudri bin rire assebin, mâ dis-no porquier ?
— Oï, d'onna rida ! Sant dein lo casse d'en tsezi dâo gros mô.

— Ouse-to pas lo dere ?
— Oï ! accuta-vâi la tota bouna farce. I'e prâi on beliet du Palindze tant qu'à Mâdon, drobilia corsa, mâ po l'e z'eimbêtâ vu reveni à pi !

Marc à Louis.

AVANT QU'IL FINISSE

Traditions et coutumes de mai.

AVEC le mois de mai, la vie de l'Alpe renaît, chaque jour un peu plus haut, où les névés reculent et où les *fleurs de saix* s'apprent à épanouir leurs odorants corymbes. Les mésanges et les hirondelles, de retour, visitent les avant-toits où leurs nids seront en sûreté. Dans la campagne, au bord des ruisselets paisibles, les enfants regardent descendre au fil de l'eau les fleurs de populage, de renoncule, de

dents-de-lion, de marguerite qu'ils y jettent. Non loin des lilas fleuris, le cumin étale ses ombelles, l'oseille ses roses épis acides et, dans les jardins, la rhubarbe ses grandes feuilles et ses côtes comestibles à gâteaux. L'énorme pivoine rouge ou panaché en bouton ou épanoui, jette sa note gaie dans les plates-bandes traditionnelles. De vastes espaces se couvrent de fleurs blanches, jaunes, bleues, vertes ou même brunes, où celui qui fauche sa récolte en mai détruit son hivernage de l'hiver prochain !... Dans le Bas-Valais, le chevrier, à son de trompe, déjà part du village chaque matin. Et partout où les conifères ont leurs cimes au-dessus de la portée de sa dent, la chèvre ne fait dans les forêts qu'un utile nettoyage d'herbes folles et de brindilles.

Mieux que dans les mois précédents, les *coutumes de mai* ont toujours été poétiques et les actes plus ou moins symboliques de cette saison sont aussi des manifestations de la vie populaire. Ailleurs, au moment où tous les labours reprennent suivis de la kyrielle des outils aratoires, on promenait en cortège une charrue, croyant voir là le moyen d'assurer la future fertilité du sol, et on décorait de verdure les principales fontaines publiques aux eaux rebondissantes, très abondantes en cette saison ; en Chine, le souverain lui-même considère comme un rite le geste de mettre la main à la charrue chaque printemps pour ouvrir au moins un sillon. A l'exemple d'un roi, le peuple se gouverne.

Aux Ormonts et Leysin, comme en plaine, mai ramenait les *abbayes*, vieilles de 155 ou 156 ans, au cordon rouge, bleu, blanc ou vert, comme insigne. Ces cortèges en armes, drapeaux déployés, revêtaient naguère un caractère de fête pour tous les sociétaires, leurs familles et leurs amis. Le pays de Vaud avait auparavant, en mai, ses fameux tirs au Papegay, disparus depuis l'usage des armes à feu ; un de nos amis de Lutry a eu la chance de trouver un curieux spécimen de cet antique jeu de gros perroquet juché à dix mètres de haut. L'arme était l'arc. Jadis aussi la parade se faisait avec tambours et trompettes ; plus anciennement, les fifres accompagnaient les tambours. Pierre-Louis Dormond, de Plambuit (1725-1794), fut bien des années instructeur des fifres des quatre mandements d'Aigle, avec le grade de fifre-major, qu'on n'a plus vu depuis. Le tambour-major Jn-Jérémie Pernet, allié Esther Gallaz, du Rocher (Diablerets) était de même instructeur itinérant, aux frais des communies, postérieurement à 1750 à 55... jusqu'à un âge avancé. Il n'était pas le seul que les Ormonts aient fourni car, en 1699, est mentionné Moïse Mermier tambour-major... élève peut-être du gradé Winterli qui au XVII^e siècle, résidait à Aigle. Ollon a eu, au XVIII^e siècle, aussi le tambour-major Pierre-Louis Perrier, de haute taille. Les premiers jours de mai voyaient à l'Arossay près Villy, la grande revue des milices de Bex et d'Orson. Imaginons un peu le costume et le long panache de ces vétérans ! Les anciens récits mentionnent assez souvent des cortèges avec tambours et fifres, et ceux de Bâle étaient cités au premier rang en Suisse pour la cadence impeccable et la variété de leurs marches militaires.

Dans l'Emmental, il y avait une abbaye où les tireurs devaient, dès la première heure, faire acte de présence au stand avec leurs compagnes ;